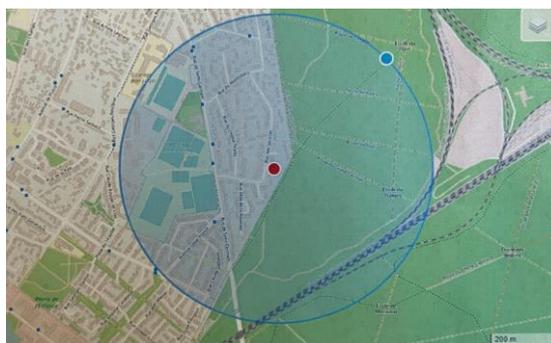


Achères, le 20 juillet 2022

Lettre d'information : construction d'une usine de traitement des pesticides dans le quartier résidentiel du Montsouris

Contexte Le 9 juin 2022 a eu lieu une réunion publique d'information ayant pour but de présenter le **projet de construction d'une usine de traitement des pesticides dans le quartier résidentiel du Montsouris**. Seuls les riverains immédiats de la future usine ont été informés par la municipalité d'Achères. Les débuts des travaux sont prévus au **dernier trimestre 2022**.

Localisation Ce projet d'usine est localisé **Place de la Forêt**, en plein quartier résidentiel, à **5 mètres des premières habitations** et à **moins de 500 mètres du Collège Jean Lurçat**, du **Centre de Loisirs Jacques Tati** et du **stade Georges Bourgoïn** fréquentés par nos enfants.



Les points clés du projet

Le projet présenté par la société **Suez Eau France** est soutenu par la **municipalité d'Achères** et la **communauté urbaine GPSO**. Il prévoit notamment :

- La construction d'une usine de **375 m² et de 4,60 mètres de haut** en lisière immédiate de la forêt, le long d'un chemin très fréquenté par nombre d'achérois pour leurs loisirs et impliquant **l'abattage de nombreux arbres dont un chêne probablement centenaire**.
- Le traitement des eaux par filtration membranaire impliquant l'utilisation et le stockage en cuve et en jerricans sur place de **produits chimiques** tels que **Soude Caustique, Acide Citrique, Acide Chlorhydrique**, etc...
- Le passage régulier de camions citernes de **transport de ces matières dangereuses** pour les habitants et pour l'environnement (au minimum **2 fois par mois**) qui emprunteront les rues d'Achères à **proximité immédiate des habitations** de zones pavillonnaires.



Les réponses attendues

Suite à cette réunion du 9 juin 2022, nous constatons à ce jour l'absence de réponse de la municipalité d'Achères aux demandes par courrier RAR du 24 juin 2022 concernant la transmission de **déclaration d'utilité publique du projet** et la **communication de l'étude d'impact environnemental du projet**.

Les questions qui se posent

Un grand nombre de questions se posent :

- Comment et pourquoi le choix d'un **site en pleine zone d'habitation** ? (d'autres usines de même type en France sont situées à 250 mètres des habitations)
 - **Combien d'habitants** dans un rayon d'un kilomètre sont impactés par ce projet ?
 - Quels seront les impacts du projet en termes de **nuisances sonores olfactives** et **environnementales** pour l'ensemble des habitants ?
 - Quels sont précisément **les produits chimiques** utilisés et stockés ?
 - Quels sont les **risques en cas d'incendie à proximité immédiate d'une forêt** ? (exemple de l'incendie de l'usine Seine Aval en 2019)
 - Quels sont les risques en cas de **fuite des produits chimiques** stockés dans la cuve de l'usine ?
 - Comment garantir la sécurité des achérois quant au **transit de matières chimiques dangereuses** sur la commune, notamment pour **les enfants** à proximité du **collège** Jean Lurçat, du **stade** Georges Bourgoïn et du **gymnase** Pierre de Coubertin ?
 - Quels sont les risques en cas **d'accident des camions citernes** dans les rues d'Achères ?
-

L'association Achères sources et nature

L'association **Achères sources et nature** a pour but :

- d'obtenir **des réponses claires et précises** à ces questions auprès de la municipalité d'Achères et de la Communauté Urbaine GPSO.
- Partager les informations concernant la **préservation de la nature et de l'environnement** dans Achères et ses alentours.

Elle regroupe **toutes les Achéroises et Achérois** qui se sentent concernés par ce projet d'implantation d'usine en pleine ville.

Comment rester informé ?

Rejoignez le groupe public Facebook [Achères sources et nature](#). Vous y retrouverez la **présentation du projet** communiquée par Suez Eau France le 9 juin 2022.



Rejoignez le groupe **WhatsApp** Achères sources et nature pour être informé en direct des suites de ce projet.



Participez et adhérez à l'association !



Benoît DOMBRET - Président



Lionel EUZET - Secrétaire



Philippe FAYON - Trésorier